

MAIRIE de BARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du lundi 24 mars 2025

Président de la séance : Quentin PÂQUET

Secrétaire de la séance : Thibaut ROCHE

Présents : Quentin PÂQUET , Michelle PRESLES , Richard MAZET , Thibaut ROCHE , Mathilde LANGUE, Léa ROIRON , Marc MEUNIER , Sandra GOURBIERE, Michel RICCOBENE, Patricia CHAUVE , Pascal GEORGES

Absents et excusés : Isabelle HUC, Emilie GASCARD

Le maire propose au conseil l'ajout des points suivants à l'ordre du jour :

- Modification de la convention avec Loire Forez pour l'entretien des stations d'assainissement
- Convention d'occupation temporaire du domaine public

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 3 FEVRIER 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU POLE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL AVEC LOIRE FOREZ

Il est proposé de ne plus assurer l'entretien des stations d'assainissement par le Pôle Technique Intercommunal à compter de 2025.

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Suite à la demande Mr Christophe PALLAY pour réaliser des travaux de modification d'accès à l'habitation sise 3 montée du Pic, il est proposé au conseil une convention d'occupation temporaire du domaine public à titre précaire et révocable d'une durée de 30 ans, sans redevance.

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

CONVENTION LOCATIONS VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Il est proposé de reconduire cette opération en 2025, avec un nouveau loueur (Cycle Sprint), un nouveau montant (90€/mois), à taux et enveloppe constants (80% d'aide, dans la limite de 1000 €).

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX AU 1ER AVRIL 2025

Il est proposé d'ajouter un tarif de location « Veille de férié/férié » pour la salle Polyvalente identique au tarif « week-end ».

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT

Sauf décision contraire spécifiée dans la décision d'attribution, il est proposé de fixer les durées d'amortissement comme suit (attributions en cours et à venir) :

- Fonds de concours pour travaux supplémentaires de voirie : 5 ans
- Attribution de compensation : 1 an
- Autres fonds et subventions d'équipement : 1 an

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2025 et donc de les fixer à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties 28,18 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 38,55 %
- taxe d'habitation 6,67 %

Proposition approuvée à l'unanimité (11)

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE LA FERME 2024 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le maire présente au conseil les éléments relatifs à l'exécution budgétaire :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations exercice	700,00	0,00	598 868,64	700 000,00	599 568,64	700 000,00
TOTAUX	700,00	0,00	598 868,64	700 000,00	599 568,64	700 000,00
Résultat de clôture	700,00			101 131,36		100 431,36
Restes à réaliser			622 531,00	417 000,00	622 531,00	417 000,00
Résultat définitif	700,00		104 399,64		105 099,64	

Le maire se retire et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au conseil de :

- arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- reporter le déficit de fonctionnement (dépense au 002) pour 700€00
- reporter l'excédent d'investissement (recette au 001) pour 101 131€36.

Proposition approuvée à l'unanimité (10)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF LA FERME 2025

Le conseil examine le budget primitif qui s'établit ainsi :

Section		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Nouveaux Crédits	28 813,00	29 513,00
	Reports	700,00	
	<i>Total</i>	<i>29 513,00</i>	<i>29 513,00</i>
Investissement	Nouveaux Crédits	8 828,00	113 227,64
	Restes à réaliser	622 531,00	417 000,00
	Reports		201 131,36
	<i>Total</i>	<i>631 359,00</i>	<i>631 359,00</i>
<i>Total du Budget</i>		<i>660 872,00</i>	<i>660 872,00</i>

Budget primitif approuvé à l'unanimité (11).

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNE 2024 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le maire présente au conseil les éléments relatifs à l'exécution budgétaire :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	381 606,04	0,00	30 671,12	0,00	412 277,16
Opérations exercice	345 259,42	434 870,25	126 825,07	81 300,22	472 084,49	516 170,47
Total	345 259,42	816 476,29	126 825,07	111 971,34	472 084,49	928 447,63
Résultat de clôture		471 216,87	14 853,73			456 363,14
Restes à réaliser	0,00	0,00	245 247,00	24 250,00	245 247,00	24 250,00
Total cumulé	0,00	471 216,87	260 100,73	24 250,00	245 247,00	480 613,14
Résultat définitif		471 216,87	235 850,73			235 366,14

Le maire se retire et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au conseil de :

- arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- apurer le déficit d'investissement (recette au 1068) pour 235 850,73 €
- reporter l'excédent restant de fonctionnement (recette au 002) pour 235 366,14 €

Proposition approuvée à l'unanimité (10)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2025

Le conseil examine le budget primitif qui s'établit ainsi :

Section		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Nouveaux Crédits	640 892,14	405 526,00
	Reports		235 366,14
	<i>Total</i>	<i>640 892,14</i>	<i>640 892,14</i>
Investissement	Nouveaux Crédits	194 006,64	429 857,37
	Restes à réaliser	245 247,00	24 250,00
	Reports	14 853,73	
	<i>Total</i>	<i>454 107,37</i>	<i>454 107,37</i>
<i>Total du Budget</i>		<i>1 094 999,51</i>	<i>1 094 999,51</i>

Budget primitif approuvé à l'unanimité (11)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Ouverture d'une troisième classe à l'école à la rentrée 2025/2026
- Distribution du Bard Echos n°33 à partir du 24 mars
- Informations sur les « soirées sur l'eau » d'avril 2025
- Matinée bénévolat le samedi 5 avril 2025 : élagage au Pic avant pose de la table d'orientation
- Prochain conseil lundi 12 mai à 20h00 au Perron

Fait à BARD, le 27 mars 2025

Le secrétaire de séance
Thibaut ROCHE



Le Maire
Quentin PAQUET

